

**L'hon. M. Greene:** Monsieur l'Orateur, je pense que le comité, tel qu'il est constitué, est très compétent, et le pays a beaucoup de chance que des hommes de ce calibre et de cette compétence consentent à en faire partie. Pour l'instant, je ne songe nullement à l'élargir.

### LA FONCTION PUBLIQUE

#### LES PROPOS DU MINISTRE DU COMMERCE AU SUJET DES UNITÉS FRANCOPHONES

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le ministre du Commerce lançait-il un ballon d'essai ou nous laissait-il entrevoir la politique gouvernementale lorsqu'il a déclaré à Toronto hier que des unités francophones unilingues dans la fonction publique seraient un pis-aller, une mesure à prendre en dernier recours qui, espérait-il, ne serait pas nécessaire?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je ne suis pas certain que le choix des termes utilisés par le député soient corrects du point de vue procédure. Il peut demander au premier ministre si telle ou telle déclaration d'un ministre reflète une politique du gouvernement, et je suppose que c'est ce qu'il tente de faire.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, il est évident que le ministre n'exposait pas la politique gouvernementale dans ce domaine, car celle-ci n'a pas encore été arrêtée, comme je le disais il y a quelques jours. Je n'ai pas lu le discours en question, mais d'après ce qu'en cite le député il me semble qu'il serait pas difficile de voir là un pis-aller. Le mieux serait que tout le monde dans ce pays parle les deux langues.

**M. Nowlan:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je suis tout à fait d'accord avec le premier ministre, et je n'avais pas l'intention de lui poser d'autres questions à ce sujet puisqu'il m'a dit hier, si j'ai bien compris, que le gouvernement étudiait l'attitude à prendre. Mais il y a eu le discours que le ministre du Commerce a prononcé hier et la déclaration du secrétaire d'État à la Chambre. Ce dernier soutenait, au contraire, que les unités francophones unilingues au sein de la Fonction publique seraient le prolongement logique des services bilingues actuels. Or, est-ce la politique du gouvernement de permettre à d'autres ministres d'exprimer des opinions personnelles, comme ils l'ont fait au cours du débat sur l'OTAN? Nous pourrions alors connaître tout l'éventail des opinions qui

[M. Burton.]

règnent au cabinet avant qu'on ne nous expose la politique officielle.

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, l'opposition semble bien nous encourager et nous inciter à poursuivre ce genre de dialogue, et nous comptons le faire chaque fois que nous le jugerons opportun.

### SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

#### LES CONTRACEPTIFS

**M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova):** Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question à quiconque est chargé, en l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, d'informer ce dernier des questions qui le concernent. En posant cette question, je m'attire les foudres de ma femme, mais, étant donné que le sujet intéresse un grand nombre de Canadiens, je vais en prendre le risque.

Le ministre nous dirait-il ce que fait le gouvernement pour assurer le public, s'il en est ainsi, que les contraceptifs administrés par voie orale ne présentent aucun danger?

**M. Stanley Haidasz (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, le ministre a récemment étudié tous les rapports sur les effets nuisibles des contraceptifs administrés par voie orale et des dispositions ont été prises en vue de l'examen des rapports subséquents sur la question.

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je la pose en assurant à la Chambre que mon intérêt est purement objectif. Le secrétaire parlementaire pourrait-il indiquer si le ministre a entrepris une étude quelconque de la substance connue sous le nom de L-dopa, qui aurait des propriétés rajeunissantes exceptionnelles?

**M. Haidasz:** Oui, monsieur l'Orateur. Quelque 10 neurologues ont reçu l'autorisation de se renseigner sur la substance connue sous le nom de L-dopa et de ses applications dans le traitement de la maladie de Parkinson.

**M. Macquarrie:** Une autre question supplémentaire. Puis-je demander au secrétaire parlementaire s'il recherche dans son parti des volontaires à cet égard?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Bell:** Renvoyez la question au Sénat.